

# Qui sommes-nous ?



CLUB DES ACTEURS DU  
**GRAND  
ROISSY**

Depuis plusieurs années, la gouvernance institutionnelle au sein du Grand Roissy a fortement évolué et s'est complexifiée par la création de nouvelles structures et instances qui nécessitent, de la part des acteurs publics et privés, de plus en plus de disponibilité.

## **Les acteurs publics et privés partagent :**

- la volonté de créer un espace de réflexion, de dialogue,
- l'ambition de valorisation et d'attractivité du territoire du Grand Roissy portée par de nombreux acteurs publics et privés,
- la volonté collective de rationalisation des moyens pour une meilleure efficacité au service du territoire, de l'emploi et des entreprises.

Dans ce contexte, le "Club des Acteurs du Grand Roissy" - CAGR a été créé au 1er juillet 2018 suite à la fusion de l'Association des Collectivités du Grand Roissy et de Pays de Roissy-CDG.

Dans cet environnement institutionnel, économique et social, plus de simplicité et de synergies sont recherchées pour tirer le meilleur parti des moyens disponibles, au profit du développement du territoire, encore riche d'opportunités, autour de Roissy.

## **L'Association "Club des Acteurs du Grand Roissy" a pour objet :**

- de favoriser un développement harmonieux et équilibré du territoire, en synergie avec la plate-forme aéroportuaire, grâce à des engagements concrets des grands acteurs économiques, publics et privés, centrés sur les habitants, l'environnement, la culture du Grand Roissy,
- de proposer à l'Etat, à la région et aux départements des modalités de gouvernance du Grand Roissy, d'en définir le périmètre et de conduire les discussions au nom des membres de l'association,
- de participer aux réflexions et de promouvoir des projets de développement sur les enjeux économiques, sociaux et environnementaux du territoire, notamment ceux liés au Grand Paris, aux projets de transports en commun, d'équipements, d'habitat, et d'infrastructures indispensables au développement du Grand Roissy,
- de recueillir et d'étudier toutes les propositions pouvant émaner des collectivités territoriales, entreprises, associations, comités interprofessionnels et institutionnels, membres de l'association,
- d'assurer la liaison permanente entre les membres de l'association d'une part et avec les départements, la région, l'Etat et les projets tels le Grand Paris d'autre part.